



L' HERMINE

Règlement 2019



Epreuve Individuelle incluant un classement final par Equipes, elle est ouverte à tous les seniors et vétérans licenciés dans un club de Bretagne affilié à l'Association des Seniors Golfeurs de Bretagne (ayant réglé sa cotisation) et à jour de leur cotisation à l'A.S de leur club.

Agé(e)s la veille de l'épreuve de 50 ans et plus pour les Dames comme pour les Messieurs.

Forme de jeu : stableford (brut et net)

Coups reçus : maximum 36. Les handicaps de jeu supérieurs seront bloqués à 36

Marques de départ : dames : rouges messieurs : jaunes

Dates des épreuves : voir le calendrier sur le site des Seniors golfeurs de Bretagne.

<https://seniorsgolfeursdebretagne.com/reglements-2019>

Inscriptions : par fax ou mail au minimum 6 jours avant la rencontre.

En cas de modifications dans le déroulement de la rencontre, les clubs qui se déplacent doivent en être informés au minimum 3 jours avant.

En cas de « surnombre », (supérieur à 110 inscrits) le club recevant devra prévoir la compétition sur deux journées consécutives; dans ce cas, lors de l'inscription, **les joueurs préciseront : 1er jour ou indifférent.**

Heures de départs Les horaires de départ sont accessibles via le site des seniors golfeurs de Bretagne : <https://seniorsgolfeursdebretagne.com/departs-resultats/>

Désistement : pour les ½ finales comme pour la finale, chaque club pourra procéder à leur remplacement **en prenant les joueurs(euses) dans l'ordre de la liste du classement Net du club, liste fournie pour ce niveau de l'épreuve.**

Comité de l'épreuve : les Responsables « seniors » du club accueillant plus le directeur du club ou un membre du CA de l'AS. En cas de litige, la Commission Sportive des Seniors de Bretagne est habilitée à trancher.

Résultats : Chaque club devra transmettre dans les meilleurs délais au secrétariat, par courrier électronique, **les fichiers résultats Brut et Net toutes séries confondues dans le format texte (csv)**, Nécessité de fournir aussi **la ZTA du jour**..afin de procéder aux corrections des résultats.
Adresse e-mail : Le secrétaire SGDB René CHARLES : renecharles@aol.com avec copie sur mail SGDB : seniorsgolfeurs@free.fr

Coût maximal pour chaque épreuve :

Pour les qualifications et ½ finales :

- Réduction de 40% sur le prix du green-fee pratiqué dans le golf le jour de la compétition.
- Droit de jeu : 5€

Pour la finale :

Le terrain étant loué par SGDB, il est demandé un droit d'engagement à chaque joueurs(euses) extérieur au club accueillant de 30€ et de 5€ pour les joueurs(euses) du club. **Attention, règlement à l'ordre de SGDB en chèque ou espèces.**

Déroulement des épreuves :

1- Phase qualificative:

Elle comporte 5 rencontres possibles pour chaque compétiteur, soit :

- **3 compétitions départementales** réservées aux joueurs du département

- **2 compétitions (open)** dans le département ou un département voisin :

Pour les «Opens », **un joueur doit jouer dans son département lorsque celui-ci reçoit.**

Il jouera dans un département limitrophe pour le second Open.

| | | |
|-------------|--------------------|--------------------|
| Ex : Open 1 | 29 reçoit 22 et 56 | 35 reçoit 22 et 56 |
| Ex : Open 2 | 22 reçoit 29 et 35 | 56 reçoit 29 et 35 |

Lors **des rencontres départementales**, et uniquement dans ce cas, Il sera possible de jouer simultanément, sur 2 parcours de 9 trous.

2- Demi-finales:

Les départementales et les Opens déterminent les participants aux ½ finales par l'addition, pour chaque joueur, de ses deux meilleurs scores en Brut comme en Net.

Dans le cas où un joueur(euse) aurait pu, du fait du calendrier, participer à 2 Opens hors département, **seul les résultats du meilleur des 2 sera pris en compte.**

Pour participer aux ½ finales, chaque département va sélectionner:

- **ses 20 meilleurs Brut**

- **ses 40 meilleurs Net** (le Brut primant le Net)

En cas d'égalité, le départage se fera, en Brut comme en Net, sur le total des 3 meilleures cartes, des 4 meilleures cartes, etc...

Les remplacements (sans limitation) **seront pris dans la liste complète du club en Net.**

Cela donne donc un total maximum de 120 joueurs par ½ finale.

Les deux ½ finales auront lieu le même jour.

3- Finale (Individuel et Equipe):

3-1 Qualification :

Chaque ½ finale va déterminer la liste des joueurs(euses) qualifié(e)s pour la finale. Soit par ½ finale :

- les 20 meilleurs Brut

- les 40 meilleurs Net (le Brut primant le Net)

Ce qui donne un total de 120 joueur(euse)s qualifié(e)s.

3-2 Classements :

a) Un classement par Equipes de Club Il récompense les podiums pour :

L'HERMINE : Réservé aux clubs ayant **au moins 5 qualifié(e)s en finale**

effectué en prenant pour chaque club les 2 meilleures cartes en **Brut** et les 4 meilleures cartes en **Net**. Les scores en Brut et en Net sont cumulables.

Le départage s'effectue sur le total **sur le retour** des 2 cartes en Brut.

Le TRISKELL : Réservé aux clubs ayant moins de 5 qualifié(e)s en finale
effectué en prenant pour chaque les 2 meilleures cartes en **Net**.
Le départage s'effectue sur le total des 2 cartes **sur le retour** puis sur le **total en Brut**

b) Un classement Individuel

- **Dotation Brut** : récompense les 1er Brut Dames et 1er Brut Messieurs
 - **Dotation Net** : récompense les 4 meilleures Net Dames et les 5 meilleurs Net Messieurs
- La Commission sportive